

DÉMOGRAPHIE DE LA GUYANE FRANÇAISE. III. LES INDIENS GALIBI

PAR E. ABONNENC, Y. LE LAY ET H. LECOQ.

Parmi les peuplades qui ont habité et qui habitent encore la Guyane française, celle des Galibi doit retenir l'attention. Depuis une dizaine d'années ses effectifs augmentent lentement et il nous a paru intéressant de faire le bilan démographique de cette population dont l'avenir est, semble-t-il, plein d'espoir.

RAPPEL HISTORIQUE

Nous ne connaissons que peu de chose sur le passé démographique des Indiens Galibi de la Guyane française, bien que quelques chiffres difficilement contrôlables aient été cités à différentes époques.

A défaut de renseignements précis, nous allons essayer de réunir, dans l'ordre chronologique, ce qui a été noté par les voyageurs et les cartographes concernant la répartition et le nombre de ces Indiens.

Il semble, d'après les récits des anciens voyageurs, que les Galibi étaient relativement nombreux au XVII^e siècle. Le P. Biet, en 1652, écrivait en effet :

« ...C'est la plus importante tribu connue de la Guyane... ils habitent la côte depuis le Mahury jusqu'à l'Orénoque... vers cette époque du Mahury à Kourou les Galibis étaient répartis dans une vingtaine de *malocas* (village) pouvant rassembler 250 guerriers. On comptait 3 *malocas* dans l'île de Cayenne, 2 le long de la côte jusqu'à Macouria, une de Macouria à Kourou et 3 dans la rivière de Kourou. De Kourou à Counamama le pays était désert. De Counamama à Surinam il y avait un grand nombre de *malocas* galibis... »

En 1674, les PP. Grillet et Béchamel signalaient des villages galibi à l'embouchure de l'Approuague, dans la rivière des Nouragues (Comté) et dans l'Oyapock.

En 1711, le P. Lombard estimait le nombre des seuls Galibi établis entre Kourou et le Maroni, à 500 ; et en 1713, lors de l'installation de la mission de Kourou, le même religieux écrivait :

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 42613 ex 1

Cote : B

« ...J'ai quatre sortes de nations indiennes toutes différentes. La nation la plus nombreuse est celle des Galibis dont c'est ici proprement le pays... ces 2 *carbets* (village) peuvent faire 250 personnes et davantage... ils ont chacun leur capitaine... Le plus ancien des deux s'appelle Louis Rémi Tourapa... l'autre est tout jeune et s'appelle Valentin... »

Le P. Labat, en 1725, estimait à 25 000 âmes le nombre total des Indiens connus en Guyane, mais il ne parle pas spécialement des Galibi.

Sur une carte de d'Anville, datée de 1727, on note un carbet Galibi sur la rive droite de la rivière Amanibo (Mana), à 5 lieues environ de l'embouchure ; d'autres carbets sont mentionnés tout le long du littoral de Mana à Cayenne, ce sont : sur le Waraganabo (Organabo), les carbets Iochi Sani et Achinochi ; sur l'Iracoubo, les carbets Sansegrin et Apawari ; sur la Counamama, les carbets Tibourou et Avacari ; sur la Sénamaribo (Sinnamary), le carbet de Malet et celui d'Aroipé ou Sarabia ; sur la Manemanouri (Malmanoury), le carbet d'Avairou ; sur le haut Kourou, le carbet de Sani et, non loin de l'embouchure, ceux de Paminabo et de Pariacabo.

Le premier recensement faisant état du nombre et de la répartition des Galibi en Guyane française est celui de Bruletout de Préfontaine¹ qui, en 1749, indique : pour Kourou 338 Indiens dont 300 à la mission ; pour Sinnamary 77 Indiens tous à la mission ; en tout 415 individus. Il est évident que des villages Galibi non recensés devaient exister sur d'autres rivières, comme en témoignent les divers documents cartographiques de l'époque dont nous allons parler.

Sur une carte de Designy de 1770, nous voyons un village indien sur la crique Galibi au confluent de la crique Sapourana ; un autre sur la basse Comté, un peu en amont du saut Bief. Une autre carte du même auteur datant de 1772 mentionne un village indien à l'embouchure du Maroni, sur la rive droite ; un autre sur l'Organabo à 1 km environ de l'embouchure ; et un troisième sur la côte, à 2 km environ à l'Ouest du fleuve Iracoubo.

La carte de Simon Mentelle de 1778 montre 2 villages indiens sur les deux rives de la Mana et un autre sur la Comté, tandis qu'une carte hollandaise datant de 1782 indique : 2 villages, chacun de 9 carbets² sur l'Organabo à un mille hollandais de l'embouchure ; un village de 5 carbets à l'embouchure et sur la rive droite de l'Iracoubo, 2 autres villages de 5 carbets sur la même rivière, rive droite et rive gauche, à environ un mille et demi de l'embouchure ; un quatrième village de 7 carbets sur ce même cours d'eau, rive droite, à un mille environ de l'embouchure. Sur la Mana le même document indique trois groupes de carbets, un sur la rive gauche en aval du confluent de l'Acarouani, deux autres plus en amont, le premier sur la rive droite, le deuxième sur la rive gauche et un peu plus haut.

En 1784, un deuxième recensement, dû à Lescalier, que Sausse considère

1. Cité par Sausse.

2. Le mot carbet est pris ici dans le sens de « case » et non de village.

comme l'un des plus sérieux, indique 360 Galibis, 60 à Kourou et 300 à Mana et au Maroni. Ceux de Sinnamary ne sont pas indiqués, nous allons les retrouver plus tard.

Une carte anonyme de 1788 « dressée d'après plusieurs nouvelles reconnaissances » mentionne : 2 villages indiens sur la rive droite du Maroni à environ 10 lieues de l'embouchure ; « villages indiens » sur la Mana à un point que l'on peut situer au lieu actuellement dénommé Belle Étoile ; « villages indiens » sur le littoral à l'Ouest du fleuve Iracoubo ; « villages indiens » sur le Sinnamary au niveau de l'actuelle crique Chapeau ; « villages indiens » sur le Kourou au niveau de l'actuelle crique Couy.

La carte de M. Leblond porte comme date d'édition 1814, mais nous savons par ses itinéraires que les voyages de cet explorateur sur la côte se situent en 1788. Sa carte indique 1 village indien sur l'Organabo ; 2 villages indiens sur le Sinnamary, l'un un peu en aval du confluent de l'actuelle crique Venise, rive gauche, l'autre un peu en amont du confluent de la crique portant actuellement le nom de Franconie.

De cette époque à 1800, trois cartes mentionnent encore des villages indiens ; celle de Simon Mentelle (1789) avec deux villages Galibi, l'un sur la rive droite de l'embouchure de la Couanamama et l'autre sur le littoral à l'Ouest du fleuve Iracoubo ; celle de H. Barde (1790) montre un village indien sur la crique Louwa (Portal, et deux autres villages indiens sur le Maroni au confluent de l'actuelle crique Sparwine, sur les deux rives ; et enfin une carte hollandaise (1790) qui indique un village « Indiane » sur la Mana à l'actuelle pointe Isère, un village « Indiane » sur Loewa kreek (Portal) et deux villages sur le Maroni près du confluent et sur les deux rives de la crique « Sipaiwiri » (Sparwine).

Deux autres documents cartographiques de 1820 et 1825 mentionnent également des villages indiens : le premier est un plan d'une partie du Maroni nous montrant un « hameau indien » à l'emplacement exact de Saint-Laurent (pointe des carbets), un « grand village appelé Parethy peuplé d'Arouagues et de Galibi » situé à l'embouchure de la crique n° 2 (Balatée) et un « petit village indien » sur l'îlet Portal ; le deuxième est une carte du cours de la Mana dressée par Catier, il indique, sur les deux rives de ce fleuve, deux villages indiens, juste au-dessus du saut Sabbat.

Un troisième recensement des Indiens de la Guyane, paru dans l'*Almanach de la Guyane* de 1846, indique 13 Arawacks et 250 Galibi répartis de la façon suivante :

Près de la rivière d'Iracoubo (Galibi).....	42
Savanes d'Organabo (Galibi).....	48
Anse de Counamama (Galibi).....	11
Haut Sinnamary (Galibi).....	36
Haute Mana (Galibi).....	81
Rive droite du Maroni (Galibi).....	32
Savane d'Iracoubo (Arawack).....	13

Si les documents cartographiques ne nous permettent pas d'apprécier le nombre des Indiens du littoral, établis à l'Ouest de Kourou, à une époque donnée, ils nous montrent du moins la répartition de leurs villages au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Pour mieux illustrer cette répartition nous avons reporté sur la carte actuelle. (Voir ci-après la carte n° 4) avec leur date respective, tous les lieux cités plus haut. On remarque aussitôt que les mêmes points ou des lieux très voisins sont habités à des intervalles de temps plus ou moins longs; les Galibi changent fréquemment l'emplacement de leurs villages, mais on les retrouve toujours près de la côte, à l'embouchure des cours d'eau, sur des territoires qu'ils n'ont jamais totalement abandonnés depuis le XVII^e siècle. Ces déplacements, qui se produisent encore de nos jours, sont commandés par des besoins vitaux dont nous reparlerons à propos de la démographie actuelle.

Le nombre des Galibi, d'après les recensements cités, a donc regressé lentement durant le XVIII^e siècle; de 415 en 1749, il est passé à 360 en 1784 et à 250 en 1846.

Par ordre d'importance les principaux bassins fréquentés par les Galibi ont été l'Iracoubo, la Mana, le Maroni, le Sinnamary et le Kourou.

Ceux de Sinnamary se sont probablement joints à ceux d'Iracoubo vers 1885; on retrouve leurs traces sur ce fleuve lors de l'épidémie de fièvre jaune de 1876-1877 et, en 1882, lorsqu'une délégation de cette tribu fut envoyée au Jardin d'acclimatation de Paris.

Ceux d'Iracoubo ont été vus par Coudreau en 1882, tandis que Fournereau, l'année suivante, dénombrait sept villages sur les deux rives du Maroni et un village sur la rive gauche de la Mana, à 10 km à vol d'oiseau en amont du bourg.

En 1945-1946, début de notre étude, on notait déjà une légère augmentation du nombre des Galibi; ils occupaient huit villages dont voici la répartition et le dénombrement (voir carte annexée):

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Total</i>
<i>Bassin d'Iracoubo :</i>				
Pierre Bateau.....	2	2	3	7
Balata.....	4	2	6	12
Bolo.....	3	3	3	9
Patagaie.....	6	8	12	26
Maniga.....	8	10	20	38
<i>Bassin de Counamama :</i>				
Sivérine.....	3	3	10	16
<i>Bassin de la Mana :</i>				
Pointe Isère.....	30	28	48	106
Couachi.....	27	27	67	121
	83	83	169	335

André Sausse, dans sa thèse sur les populations primitives du Maroni, n'a abordé le problème démographique que pour les Indiens Roucouyennes sur lesquels d'ailleurs il n'a obtenu que des renseignements fragmentaires. Voici, d'autre part, ce que cet auteur écrit des Galibi :

« ... Leur tribu est maintenant la plus importante ; elle comprend 400 individus répartis en deux groupes, l'un à l'embouchure de la Mana, l'autre sur l'Iracoubo. Le groupe de la Mana est le plus important ; les Indiens y reçoivent l'assistance morale et matérielle du curé de Mana.

« Il est intéressant de noter que, seule de tous les groupements indiens de la Guyane, la tribu des Galibis, après avoir passé par une longue période de décadence démographique, se maintient depuis plusieurs générations et marque maintenant une nette tendance à l'accroissement... il semble que les Galibis du territoire français, qui étaient environ 500 d'après le P. Lombard, vers 1710, ont déchu jusqu'à un chiffre de 200 vers 1850 et n'ont cessé d'augmenter depuis... Leur natalité est considérable et les familles de 6 à 8 enfants ne sont pas rares.

« Le recensement cité par M. Abonnenc porte 169 enfants pour 335 personnes. Ce chiffre est remarquable comparé à ceux, véritablement catastrophiques, de la natalité des Indiens de l'intérieur et surtout comparé à ceux enregistrés il y a deux siècles chez leurs aïeux par M. de Préfontaine (17 enfants sur 77 personnes chez les Galibis de Sinnamary)...

« La tribu des Galibis, qui ne possède pas de forte organisation, n'est cimentée que par des traditions familiales, renforcées de la façon la plus heureuse par l'influence chrétienne et dont les femmes sont les gardiennes. Sans cette tradition féminine la tribu se serait depuis longtemps disloquée sous les apports néfastes des autres populations... Les Galibis forment un groupement vigoureux et d'un intérêt indéniable... »

Nous verrons plus loin, par les chiffres exposés, que la citation du Dr Sausse se trouve pleinement confirmée : le groupement des Galibi reste vigoureux et mérite que l'on y porte intérêt.

STRUCTURE DE LA POPULATION EN 1955

Depuis plusieurs années nous suivons l'évolution démographique des Indiens Galibis établis dans notre département Sud-Américain. Cette tâche facilitée par des rapports fréquents est néanmoins assez malaisée en raison des déplacements que l'on observe chez cette peuplade, et en l'absence d'état civil.

La proximité de la Guyane hollandaise, où des membres de la tribu sont installés dans plusieurs villages, détermine des échanges constants qui ne facilitent pas les recensements.

C'est ainsi que depuis 1946, point de départ de notre étude, beaucoup d'Indiens ont quitté le territoire français : les uns sont partis au Brésil, d'autres

en Guyane hollandaise ; par contre un certain nombre a passé d'Iracoubo à Mana et d'autres encore sont venus d'ailleurs.

Nous verrons plus loin quelle importance il faut attacher à ces migrations et quelle est la part, dans l'augmentation de cette tribu, du mouvement naturel et celle du mouvement migratoire.

RECENSEMENT PAR FAMILLE.

Notre système de recensement est basé sur la cellule familiale : des listes nominatives, par famille, ont été dressées en 1946 ; par la suite des fiches individuelles, groupées par famille, ont été établies. Elles comportent le sexe, l'âge (approximatif pour les vieillards), l'état matrimonial et la filiation. Les familles étant solidement constituées, les ruptures de ménage sont exceptionnelles.

Pour Mana, il nous a été facile de tenir à jour le mouvement naturel (natalité, mortalité) même si ce mouvement a eu lieu, pour une famille donnée, pendant un voyage en territoire étranger.

Pour Iracoubo, les rapports fréquents avec les Indiens étant relativement récents, il nous a été plus difficile d'apprécier ce mouvement.

Le dénombrement ci-dessous ne concerne exclusivement que les familles établies sur le territoire français en 1955.

DÉNOMBREMENT ET RÉPARTITION.

Les Galibi du bassin de la Mana comptent 482 individus répartis de la façon suivante :

<i>Villages</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Total</i>
Awara	78	72	183	333
Les Hattes Mana	22	18	45	85
Pointe Panato	9	7	14	30
Coswiné	8	7	19	34
	<u>117</u>	<u>104</u>	<u>261</u>	<u>482</u>

Ceux du bassin d'Iracoubo sont au nombre de 137 dont voici la répartition :

<i>Villages</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Total</i>
Maniga	4	4	16	24
Gros Roche	14	11	28	53
Flèche	4	1	6	11
Makoua I-II-III	12	11	26	49
	<u>34</u>	<u>27</u>	<u>76</u>	<u>137</u>

En tout 619 individus (voir carte annexée).

Notons tout de suite le caractère instable des villages Galibi. En 1946, ceux de Mana étaient établis à la Pointe Isère et à Couachi ; en 1950, ces deux villages étaient abandonnés et deux autres étaient créés à Awara et aux Hattes ; un peu plus tard, deux autres groupements se constituaient, l'un à la pointe Panato, l'autre sur la crique Coswine.

Sur le territoire d'Iracoubo, la rivière Counamama était désertée vers 1948 ; sur le fleuve, un seul village restait habité d'une façon permanente : Maniga. Le village Bolo et l'ancien village Rococoua devenaient terrain d'abattis et les autres villages étaient abandonnés. La majeure partie des Indiens s'installèrent alors sur le littoral à Gros Roche, village administratif situé sur les bords de l'Océan à 5 km au N.-O. du bourg. Cette agglomération sert surtout de lieu de rassemblement pour la tribu et de base pour la pêche en mer. Elle n'est habitée de façon permanente que par le capitaine du groupement et par quelques familles.

Le village de Flèche était jusqu'à l'an dernier la plus grosse agglomération indienne du territoire d'Iracoubo, mais les terres s'étant appauvries, la majeure partie des habitants ont émigré vers le N.-O., près de la savane Makoua à 4 km d'Organabo, à 29 km d'Iracoubo et ont formé, sur le littoral, trois petits villages éloignés les uns des autres d'environ 1 km.

Les Galibi restent fidèles, comme par le passé, à leurs cultures du manioc, du coton et du maïs, à la pêche en mer et en rivière et à la chasse, mais de plus en plus ils abandonnent l'arc pour le fusil.

Ils pratiquent la culture itinérante, défrichant et brûlant autant que possible des terres neuves qui s'épuisent rapidement. Sur les terrains de chasse le gibier suit une régression parallèle ; force leur est donc de chercher de nouveaux territoires.

D'autre part, à la suite de la transformation de la Guyane en département, l'administration a assigné aux Indiens des parcelles réservées dans le but de les regrouper et de leur porter plus aisément et plus efficacement assistance. Ces parcelles, nous l'avons vu, sont situées à Awara et aux Hattes pour les Indiens de Mana et à Gros Roche et à Flèche pour ceux d'Iracoubo.

En outre, une mission médicale a été chargée d'étudier leurs conditions d'existence et de leur donner des soins.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES.

Age. — La répartition, dans les différents groupes d'âge, montre une grande proportion de jeunes ; 395 de moins de 20 ans pour 197 adultes de 20 à 50 ans ; presque pas de vieillards (fig. 29). C'est le caractère d'une population jeune en pleine évolution.

Sexe. — Le déséquilibre des sexes est peu marqué : 326 individus du sexe masculin pour 293 du sexe féminin.

*Répartition des Galibi de Mana et d'Iracoubo
par groupe d'âge et par sexe (Fig. 29).*

	MASCULIN			FÉMININ		
	Mana	Iracoubo	Total	Mana	Iracoubo	Total
de 0 à 5 ans	61	20	81	71	21	92
de 6 à 10 ans	42	16	58	43	5	48
de 11 à 15 ans	29	7	36	15	7	22
de 16 à 20 ans	17	6	23	31	4	35
de 21 à 25 ans	38	3	41	26	8	34
de 26 à 30 ans	15	10	25	14	7	21
de 31 à 35 ans	12	3	15	9	2	11
de 36 à 40 ans	10	3	13	6	1	7
de 41 à 45 ans	6	3	9	11	2	13
de 46 à 50 ans	3	2	5	3	3	3
de 51 à 55 ans	8	—	8	1	3	4
de 56 à 60 ans	3	2	5	1	—	1
de 61 à 65 ans	3	1	4	2	—	2
de 66 à 70 ans	—	1	1	2	—	2
de 71 à 75 ans	2	—	2	—	—	—
	249	77	326	233	60	293

*Répartition des Galibi par sexe et par groupe d'âge
selon l'état matrimonial (Fig. 30).*

	MASCULINS				FÉMININS			
	Célib.	Mariés	Veufs	Total	Célib.	Mariés	Veuves	Total
16 à 20 ans ..	22	1	—	23	8	27	—	35
21 à 25 ans ..	8	33	—	41	—	34	—	34
26 à 30 ans ..	—	25	—	25	—	21	—	21
31 à 35 ans ..	—	15	—	15	2	9	—	11
36 à 40 ans ..	—	11	2	13	—	7	—	7
41 à 45 ans ..	—	6	3	9	—	12	1	13
46 à 50 ans ..	—	5	—	5	—	2	1	3
51 à 55 ans ..	—	6	2	8	2	2	2	4
56 à 60 ans ..	—	5	—	5	—	1	—	1
61 à 65 ans ..	—	3	1	4	—	—	—	—
66 à 70 ans ..	—	—	1	1	—	—	2	2
71 à 75 ans ..	—	—	2	2	7	—	—	—
	30	110	11	151	10	115	6	131

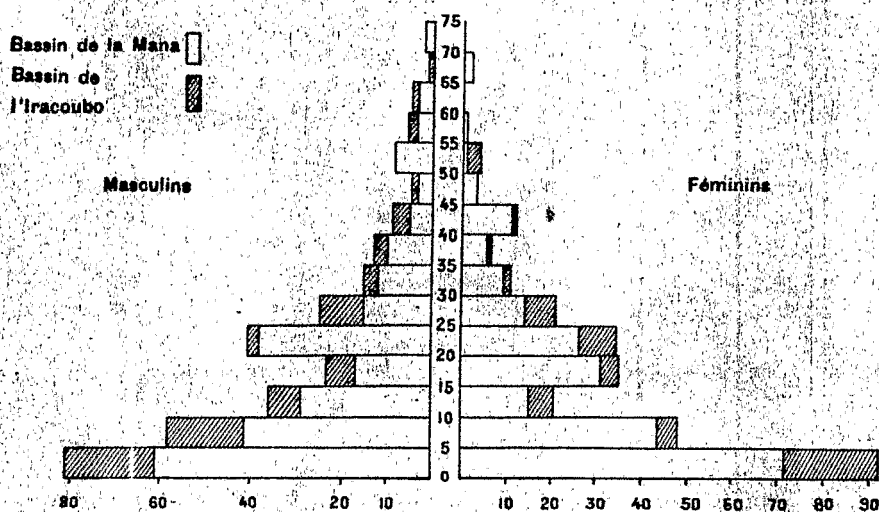


FIG. 29. — Indiens Galibi de la Guyane française en 1955.
Répartition par groupe d'âge et par localité.

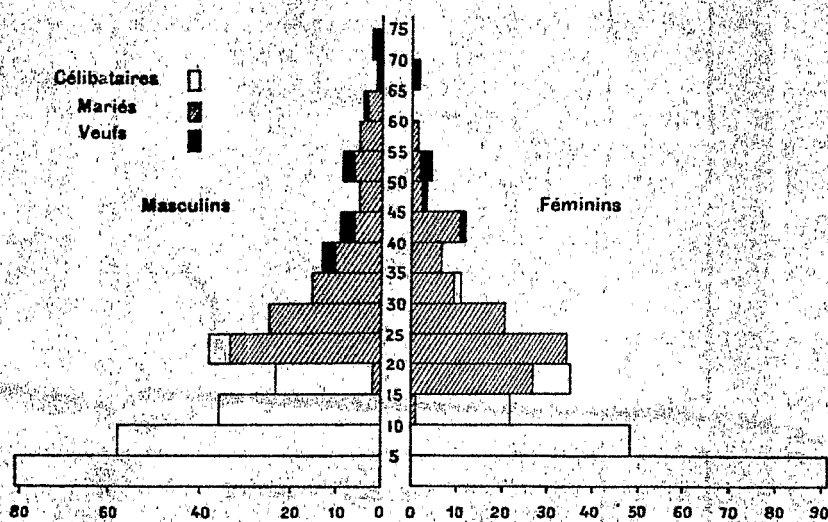


FIG. 30. — Indiens Galibi de la Guyane française en 1955.
Répartition selon l'âge et l'état matrimonial.

État matrimonial. — Sauf deux couples à Iracoubo et 15 à Mana, légitimement mariés au sens religieux et civique, les autres ménages sont unis selon la coutume de la tribu ; l'âge de l'union est généralement de 18 ans pour le jeune homme et de 14 ans pour la jeune fille. Un cas de polygamie est à signaler à Iracoubo et un autre à Mana.

L'Indien Galibi est fidèle à sa femme et, sous l'influence chrétienne, il tend à considérer celle-ci plus humainement que par le passé.

La famille est donc bien constituée chez les Galibi et nous trouvons une proportion de ménages considérable : chez les hommes, 110 mariés pour 27 mariables, c'est-à-dire l'ensemble des célibataires et veufs de 18 à 59 ans. Chez les femmes cette proportion est encore plus accusée : 116 mariées pour 12 mariables, c'est-à-dire l'ensemble des célibataires et veuves de 15 à 49 ans.

Nous donnons ci-après, page 208, à titre d'exemple et sous forme de tableau généalogique, la constitution et la descendance d'une famille du village Awara, celle de P. Emile décédé récemment.

MOUVEMENTS

MOUVEMENT NATUREL

Natalité. — De 1947 à 1955, on a enregistré pour les familles indiennes de Mana, 178 naissances (82 garçons, 96 filles) et pour celles d'Iracoubo, 57 naissances (30 garçons, 27 filles) soit un total, pour la population Galibi de 235 naissances en huit ans ; d'où une moyenne annuelle de 29,3.

Si l'on évalue le taux de natalité sur une population moyenne de 477 habitants (recensement de 1946 : 335 ; recensement de 1954 : 619) on obtient 61 %.

Pour plus de précision nous n'envisagerons que les naissances de deux années 1954-1955 : 50 pour Mana et 15 pour Iracoubo, soit $65/2 = 32$ naissances annuelles pour une population de 619 habitants ; d'où le taux de natalité générale de 51 % qui se place parmi les « taux élevés ».

La population créole établie sur le même territoire, commune de Mana et d'Iracoubo, a une natalité bien plus faible, conséquence d'une faible nuptialité.

On peut donc dire que les Galibis ont une natalité extrêmement favorable, ce qui est corroboré par un taux de fécondité générale féminine également élevée : en 1955, 32 naissances pour 124 femmes de 15 à 50 ans.

Mortalité. — Les décès, enregistrés de 1947 à 1955, sont, pour les Indiens de Mana, au nombre de 43 comprenant 15 adultes (8 hommes, 7 femmes) et 28 enfants au-dessous de 15 ans. Durant la même période on enregistrerait à Iracoubo 16 décès d'adultes et 2 de petits enfants.

En tout 61 décès pour la population totale ; soit une moyenne annuelle de 7,6 décès.

Sur une population moyenne de 477 habitants, on obtient un taux de mortalité générale de 15,9 %.

Ce taux est à peine plus élevé que ceux de la population créole des deux communes voisines (respectivement 15,7 et 14,7 %), mais il reste dans la moyenne des « taux normaux ».

Mortinatalité et mortalité infantile. — Durant la période considérée on a enregistré 5 mort-nés et 7 décès d'enfants de 0 à 1 an. Il faut voir dans cette faible mortalité infantile, inhabituelle chez les Indiens en général, l'action bien-faisante des missions médicales.

MOUVEMENT MIGRATOIRE.

Sur une population aussi faible en nombre que celle des Galibi, les départs ou les arrivées de groupes d'individus peuvent avoir des répercussions profondes sur l'avenir démographique de la tribu.

Plusieurs familles de Mana sont allées s'établir au Brésil, d'autres sont parties en Guyane hollandaise. Par contre des groupes d'Indiens de la rive hollandaise du Maroni sont venus augmenter le nombre de ceux qui sont établis en territoire français.

On peut schématiser ainsi le mouvement migratoire durant les sept dernières années :

Départ	partis au Brésil	21		
	partis à Pointe Galibi	7		
	partis à Albina	3		
				31
Arrivées	établis sur la crique Coswine et à la Pointe Panato	58		
	établis aux Hattes	65		
	venant de divers points	29		
				152

D'où une différence en faveur des arrivées de 121 individus. Ce nombre est inférieur à celui du surplus des naissances sur les décès (141).

CONCLUSION

La structure actuelle de la tribu des Galibi établis en territoire français offre le spectacle d'un redressement démographique relativement rapide, marqué par une forte natalité, une très forte nuptialité, une faible mortalité générale et une immigration assez importante. De 335 individus en 1947, l'effectif des Indiens Galibi de la Guyane française atteint cette année le chiffre de 619.

Les causes de ce redressement sont multiples ; il faut y voir en premier lieu l'influence chrétienne qui a eu d'heureuses conséquences sur la jeunesse par l'éducation des enfants et sur le milieu familial en assurant la stabilité des unions. De nombreux enfants, en effet, sont élevés et instruits à Mana et à Iracoubo par les religieux et les religieuses de ces deux localités. Les filles sont en pension ou en demi-pension chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny et

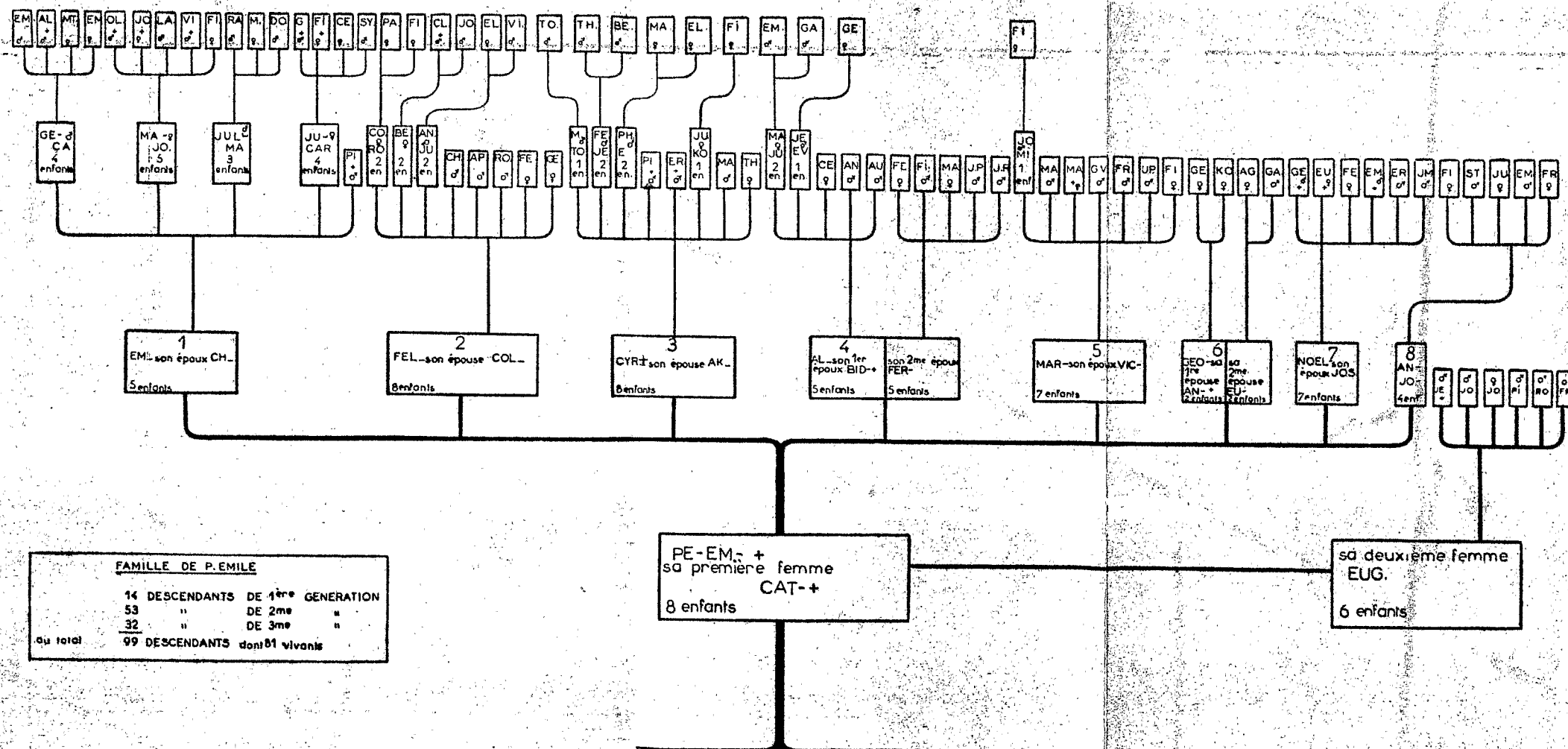
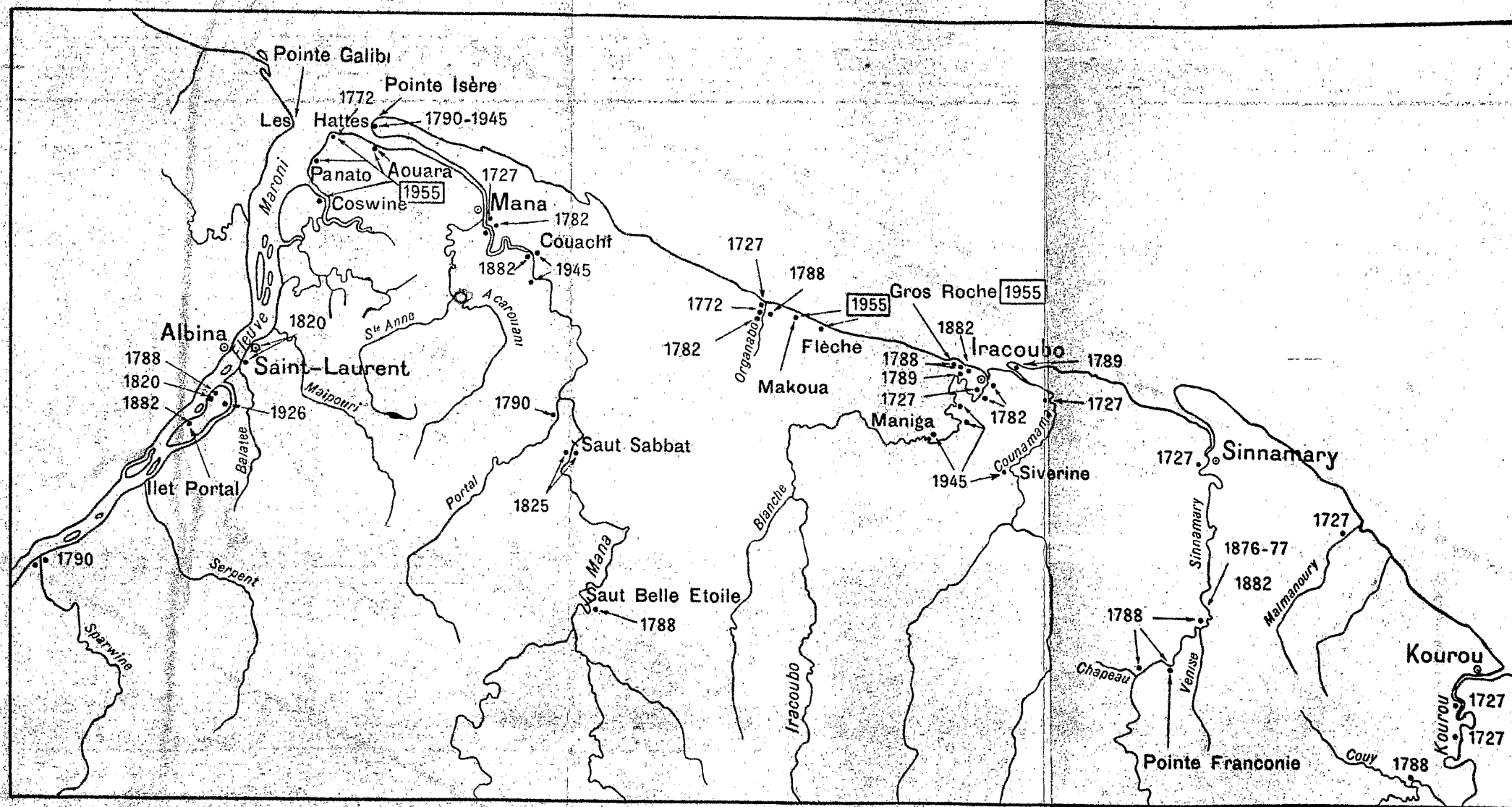


FIG. 31. — Tableau généalogique de la famille de P. Émile au village d'Awara. (Indiens Galibi de la Guyane française.)



CARTE n° 4. — Guyane française : Les cotes portées sur la carte correspondent à celles des divers recensements de la population Galibi, d'après les documents d'archives.

E. Abonnenc

JUL 1977

DÉMOGRAPHIE
DE LA
GUYANE FRANÇAISE. III.

LES INDIENS GALIBI

PAR

E. ABONNENC, Y. LE LAY ET H. LECOQ

Extrait du *Journal de la Société des Américanistes*,
Nouvelle Série, t. XLV, 1956, p. 195-207.

PUBLIÉ AVEC L'AIDE DE L'U.N.E.S.C.O.
SUR LA RECOMMANDATION DU C.I.P.S.H. ET SOUS LES AUSPICES
DE L'U.I.S.A.E. ET AVEC L'AIDE DU C.N.R.S.

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE DE L'HOMME
PALAIS DE CHAILLOT — PLACE DU TROCADÉRO, PARIS, XVI^e

1956



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 42613 ex 1
Cote : B